



XERTIGNY

EMBRASSER L'AVENIR

La Gazette

16 avril 2021 \ Bulletin gratuit d'informations communales \ N°645



Edito

1. Edito

1. Mission Locale, une aide pour les jeunes
2. Très Haut Débit: vous allez être ou serez éligible
2. Cette année, ayez la main verte
2. Une association de retraités bénévoles
3. CR du Conseil Municipal : 30 mars
4. Attestations de déplacement
4. Sur le vif, à l'école maternelle
4. Mesures sanitaires: rappel
4. Annonces

Mairie de Xertigny

1 le Château
88220 Xertigny
03 29 30 10 34
accueil@mairie-xertigny.fr

du Lundi au Vendredi
de 8h à 12h
et de 14h à 17h30
Le Samedi de 9h à 12h

Directrice de la Publication :

Véronique Marcot
vmarcot@mairie-xertigny.fr

Conception, rédaction et illustrations :

Anaïs Cleuvenot
gazette@mairie-xertigny.fr

Dépôt Légal
N° 463L100/2001

Prochain Numéro
le 30 avril



En attendant,
rejoignez-nous :
facebook.com/xertigny

Téléchargez-moi
gratuitement sur
mairie-xertigny.fr :



C'est avec stupeur, comme toutes les personnes qui le connaissaient, que nous avons appris samedi matin par nos pompiers le décès brutal d'Hervé LUSIER, Président de l'association de la Musique La Vôge, à l'âge de 53 ans. Très investi dans le monde associatif depuis de nombreuses années et très attaché à ses musiciens, il avait à cœur de répondre présent aux Cérémonies Patriotiques et à toutes les animations organisées sur la commune, et en dehors. Il était également membre de la section Patoisant des Amis du Priolet, section qui a perdu récemment son responsable Gilbert DUCHÊNE. C'est en patois, lors de la cérémonie religieuse, qu'Hervé avait fait ses adieux à son ami Gilbert, lui aussi très engagé dans la vie communale que ce soit dans le monde associatif ou en tant qu'ancien élu il y a quelques décennies.

Lorsqu'un décès arrive aussi brutalement et à l'âge d'Hervé, le vide est d'autant plus dur à combler, même si les bons souvenirs sont nombreux. Son épouse Odile, que beaucoup connaissent, et notamment les enfants et enseignants qui travaillent depuis longtemps à la Mairie dans le cadre du périscolaire, va pouvoir s'appuyer sur ses trois enfants, Thomas, Adeline et Romain, leurs conjoints et petits-enfants. Au nom des élus municipaux et des agents communaux, nous présentons nos sincères condoléances aux familles, ainsi qu'à toutes celles qui ont perdu dernièrement un être cher, et ils sont malheureusement nombreux en cette période pandémique.

Lors du dernier Conseil Municipal, j'ai souhaité que soit faite, en début de séance, la présentation en Visio (cas contact oblige) par Mme Audrey ROBERT, Inspectrice des Finances Publiques et Conseillère aux Décideurs Locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) des Vosges, de la Rétrospective des Finances Communales de 2006 à 2020. Il me semblait en effet important que les élus aient une vision éclairée sur ce sujet, d'autant plus que nous sommes encore en début de mandat avec de nombreux nouveaux élus, et qu'il était l'heure de voter le Budget 2021.

Les conclusions ont été apportées par Mme ROBERT, en comparaison avec d'autres communes de la même strate nationale (152 communes entre 2 000 et 3 500 habitants) : la Commune de Xertigny dispose de charges et de produits de fonctionnement stables mais d'un niveau supérieur comparé à la strate. Cela s'explique par le fait que la collectivité en tant que Bourg-Centre dispose d'un certain nombre de services et infrastructures dont ne disposent pas certaines communes de même taille, ce qui implique, certes des dépenses plus importantes, mais également plus de dotations d'État même si celles-ci baissent régulièrement pour participer à la dette nationale. La Capacité d'AutoFinancement (CAF) de la commune est également supérieure à la moyenne.

Ces conclusions montrent également que la commune dispose d'une politique d'investissement très dynamique, d'un niveau très supérieur à celui de la strate, avec un niveau d'endettement toujours inférieur à la moyenne (428 € par habitant, contre 646 € pour la strate), malgré les nouveaux emprunts contractés en 2020, ce qui lui permet de disposer d'un niveau de trésorerie confortable pour financer les projets d'investissement à venir. A ce sujet, je vous invite à prendre connaissance, sur notre site internet, de la Note Explicative du Budget 2021, que les communes doivent obligatoirement joindre au compte-rendu de Conseil Municipal depuis 2018, et qui vous présente les grands chiffres des sections d'Investissement et de Fonctionnement, mais également les grands projets sur lesquels nous avons pu travailler avec l'ensemble des élus municipaux en Commission Finances pour cette nouvelle année. Nous pouvons donc aborder sereinement les années à venir mais en veillant toujours à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

A samedi au gymnase pour les prochains vaccinés.

Bien à vous et restez prudents.

Votre Maire,
Véronique MARCOT

Mission Locale, une aide pour les jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ? Sébastien DIDIERLAURENT de la Mission Locale vous accueille sur rendez-vous lors de permanences hebdomadaires à la Maison France Services, située au 32, rue de la Vallée de l'Aître. **Cet accompagnement personnalisé vous per-**

mettra de bénéficier de conseils dans vos démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité. Vous pouvez contacter votre conseiller **au 06 44 69 52 13** ou par mail à **sdidierlaurent@ml-epinal.fr**.

Santé

Maison de Santé,
Place de la Brasserie :

Tél. : 03 29 30 10 48
du Lundi au Vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h

- Généralistes : Dr PERRIN, Dr MORIN, Dr LEFAURE
 - Podologue : M. DELAGE
 - Dentiste : Dr ROBERT
 - Kinésithérapeutes : M. NAJEAN, Mme HERMANN
 - Infirmières : Mmes JACQUEMIN, JACQUOT et NOEL de 7h30 à 10h30 au cabinet, **uniquement sur rendez-vous au 06 21 39 92 24**
 - Diététicienne : Mme DESCHAZEUX
 - Psychologue : Mme ROMARY
- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la Maison de Santé et accès uniquement sur rendez-vous.**

Dans la Commune :

- Généraliste : Dr CORTI
03 29 30 10 50 - Du lundi au samedi
 - Sage-femme : Mme CERVONI
03 29 65 30 34 ou 06 11 76 12 43
Du lundi au samedi sur rdv
 - Vétérinaire : M. KIENER-CALVET
03 29 30 10 24 - Du lundi au samedi sur rdv, Urgences 24h/24
 - Pharmacie des Coquelicots :
03 29 30 10 19. Du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-19h et le samedi matin 8h30-12h.
 - Orthophonistes : Mme NOURDIN
07 69 58 92 10. 5 rue du Ct de St Sernin et Mme PICOCHÉ 03 29 30 16 16. 21 rue du Canton de Firminy
- Services de Garde**
- Pharmacie : 32 37
 - Médigarde : 08 20 33 20 20

En musique avec la Médiathèque



Peau d'Homme Les Becs Bien Zen

Leur musique souvent qualifiée d'énergique et de festive, est toujours la marque de fabrique du groupe lyonnais, mais les apports musicaux de Jérôme Ogier et de Raphaël Poly (arrivés en 2010) ont contribué à électriser le son des Becs bien zen.

Ce troisième album est le fruit des bouleversements internes du groupe et de sa maturation artistique. Selon les musiciens, l'expérience du studio permet d'explorer de nouveaux territoires et d'expérimenter de nouveaux sons.

Ce CD est à emprunter à la Médiathèque de Xertigny

@ Très Haut Débit : vous allez être éligible

Au cours de ces derniers 18 mois, les habitants des hameaux ont pu observer le déploiement de la fibre optique, dans le cadre de la DSP signée par la région avec Losange. Ainsi, à condition que vous disposiez actuellement du téléphone par un raccordement enterré ou aérien, et si vous êtes un particulier, il vous sera possible de demander, sans frais (le Département et la CAE ayant pris la part restant à charge à hauteur de 2,71M et 0,8M respectivement), l'installation d'une prise pour accéder à la fibre et au Très Haut Débit. Il vous suffira de contrôler le passage possible de la ligne dans le fourreau existant ou à prévoir ; car dans le cas où il y aurait un obstacle, l'opérateur que vous aurez choisi ne réalisera pas ou sera en droit de vous facturer la prestation. Cette précaution prise, la seule charge vous incombant, sera l'abonnement mensuel et les éventuels frais de mise en service auprès de l'opérateur que vous aurez choisi. Par contre, **nous vous recommandons d'être vigilants et d'attendre que l'ouverture commerciale des lignes soit effective avant toute signature de contrat** (certains opérateurs « trop pressés » mettant « la charrue



avant les bœufs»). Sachez que nous aurons la connaissance des zones éligibles, lorsque leur ouverture commerciale sera effective et nous utiliserons nos moyens de communication pour vous le faire savoir. C'est ainsi que la Région a informé la Mairie de l'ouverture commerciale au 19 avril des secteurs de Rasey, La Neuveville, Le Void de la Bure et la Queue du Renard, ce qui va offrir la possibilité aux administrés de ces secteurs d'engager les démarches pour se raccorder au Très Haut Débit. La situation sanitaire n'étant pas propice aux réunions publiques normalement organisées, une fiche d'informations conçue par Losange (le constructeur du réseau) est dès à présent disponible sur le site internet de la commune ou en version papier à l'accueil de la mairie. D'autres ouvertures suivront dans les mois à venir pour les secteurs des Hauts, Amerey, Moyenpal. Dans le Centre, la pose des infrastructures va seulement démarrer.

Cette année, ayez la main verte



Le Conseil Départemental poursuit ses projets d'aide à la plantation d'arbres fruitiers et de haies. Tout d'abord avec l'appel à projets « Plantez des haies ! », permettant de lutter contre la banalisation des paysages par l'incitation à la plantation de haies. En 4 ans, plus de 42 km de haies ont été plantés dans les Vosges. Cette opération, **proposée par le Conseil Départemental, la Fédération Départementale des Chasseurs et la Chambre Départementale d'Agriculture**, vise aussi bien les **exploitants agricoles que les particuliers, les associations ou encore les collectivités**. Le Conseil Départemental prend en charge les frais liés à l'achat des plants et leur



plantation, ainsi que le paillage (hors agriculteurs). Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 28 mai 2021 ! Infos sur <http://bit.ly/plantez-des-haies>. De plus, bénéficiez de l'aide à la plantation d'arbres fruitiers. Une demande par propriétaire et par an (hors collectivité) d'aide à la **plantation d'arbres fruitiers fournis par un pépiniériste vosgien de 50 % sur la fourniture de 10 à 30 plants**, dans la limite de 40 € TTC l'unité. Vous devez adresser votre dossier de demande d'aide complet auprès du Conseil Départemental des Vosges (dossier sur <http://bit.ly/aidevergers>). L'adresse mail de contact et de dépôt de dossier : aidevergers@vosges.fr

Une association de retraités bénévoles

ECTI (« Ecouter- Conseiller-Transmettre- Informer ») est une association nationale composée de cadres retraités bénévoles. Forte de ses 30 adhérents dans les Vosges et dans un esprit de transmission intergénérationnelle de compétences, d'expériences et de savoir-faire, l'association s'adresse aux établissements d'enseignement, aux structures d'insertion, aux collectivités territoriales et aux entreprises. L'offre de missions occupe un large spectre et **visé aussi bien les lycéens, étudiants, personnes en situation d'insertion**

(demandeurs d'emploi, RSA, Garantie jeune) que les collectivités territoriales et les entreprises (création, fonctionnement, cession). L'association intervient bénévolement pour l'accompagnement et le soutien de projets de toute nature (ateliers collectifs, entretiens...). Toute personne intéressée par ces actions de bénévolat senior de compétences peut contacter le Délégué Territorial de l'association : **M. Daniel NUSBAUM** par mail : danielnusbaum.ecti@gmail.com, ou par téléphone : **06 70 63 13 92**.



Délibérations

À lire dans son intégralité : en affichage, à la Mairie, sur www.mairie-xertigny.fr.

Vote des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2020 – Budgets Principal et Annexe Forêt

Réuni sous la Présidence de Michaël THIEBAUT, 1er Adjoint, Madame le Maire se retirant de la séance lors du vote. Considérant que Madame le Maire a normalement administré en 2020 les finances des budgets précités en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

A l'unanimité, le Compte Administratif du Budget Principal est adopté. A 2 abstentions (ANTOINE Frédéric et VUILLEMIN Sébastien) et 19 pour, le Compte Administratif du Budget Annexe Forêt est adopté.

A l'unanimité, les Comptes de Gestion correspondants, établis par la Trésorerie d'Épinal Poincaré, sont adoptés.

Budget Principal 2021

Vu la Délibération du 03.12.20 portant clôture du Budget Annexe Forêt au 31.12.20 et son intégration au Budget Principal.

Les résultats de clôture des deux Comptes Administratifs étant adoptés, il convient d'ajouter les Restes à Réaliser consolidés sur 2020 (Principal et Annexe Forêt) avant d'affecter les résultats correspondants sur chacune des sections (investissement et fonctionnement), qui seront pris en compte lors de l'établissement du nouveau Budget Principal 2021.

A l'unanimité, le Budget Principal s'équilibre pour 2021 comme suit : Fonctionnement 3 969 169,00 € / Investissement 5 070 130,00 €.

Vote des Taxes Locales 2021

La Préfecture a fait parvenir un mail rappelant la disparition progressive de la Taxe d'Habitat et la compensation promise en contrepartie aux communes. Ces dernières percevront, à compter de 2021, le produit du Taux Départemental issu de la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB). Cette année, toutes les communes devront voter leurs taux d'imposition avec, pour la TFB, le taux communal souhaité, auquel devra s'ajouter obligatoirement le taux départemental de 25,65%. Il s'agira d'une opération blanche pour les administrés (hors augmentation annuelle des bases), puisque ce taux est déjà perçu aujourd'hui par le Département ; la seule différence est qu'à compter de 2021, c'est la commune qui en recevra le produit.

Madame le Maire propose de ne pas modifier en 2021 les taux des Taxes Locales, à savoir pour la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB 16,36%) et la Taxe sur le Foncier Non-Bâti (TFNB 18,29%). En application de la demande de la Préfecture, les taux délibérés seront donc les suivants : Taxe sur le Foncier Bâti = 42,01% (correspondant au taux communal de 16,36% + le taux départemental de 25,65%) / Taxe sur le Foncier Non-Bâti = 18,29%. Les taux proposés sont délibérés à 2 abstentions

(ANTOINE Frédéric et VUILLEMIN Sébastien) et 19 pour.

Participations aux Syndicats et Organismes Publics 2021

Les participations aux syndicats et associations, qui devraient s'élever à 60 334,81 € pour l'année 2021, sont adoptées à l'unanimité. La participation au Budget du CCAS à hauteur de 13 000 € est également adoptée à l'unanimité.

Acquisition de Délaissés Départementaux

Le Conseil Départemental propose à la commune de lui rétrocéder un certain nombre de délaissés, qui n'ont aujourd'hui plus d'utilité pour lui. Le prix estimé par la Direction Immobilière de l'Etat est de 0,20 €/m². Il est précisé que les délaissés pour lesquels la commune ne manifesterait pas d'intérêt seront ensuite proposés aux riverains immédiats. Après lecture de la liste des délaissés proposés, Madame le Maire propose aux élus municipaux d'en retenir 2. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Convention d'Entretien des Sentiers Pédestres et de Randonnée

La commune a développé, en étroite collaboration avec l'association Xertigny en Transitions, un réseau de sentiers pédestres labellisés par la Fédération Française de Randonnée (FFR) sur l'ensemble du territoire communal. Ce réseau compte aujourd'hui 15 boucles de 2 à 15 kilomètres et un parcours de 50 km englobant le territoire communal. L'association a imaginé les tracés, balisé les sentiers avec la FFR et rédigé les fiches randonnées sur le site IGN, là où la commune a financé les prestations (labélisation FFR, signalétique et communication). L'association propose aujourd'hui à la commune une prestation de service visant à assurer le maintien des sentiers pédestres en bon état d'accessibilité, de signalisation et de sécurité pour un montant de 2 889 €/an. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Modification de Poste

Dans le cadre du départ en retraite à venir d'un des agents du Pôle Administratif, le poste d'Adjoint Administratif Territorial ouvert à 24h00 hebdomadaire est transformé en un temps plein (35h) à compter du 1er Avril 2021. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Enfouissement des Réseaux Secs par le SDEV

Dans le cadre de la réalisation de la Tranche 4 de la Requalification du Centre-Ville (Routes d'Épinal et de Plombières et Rue Demangel), le SDEV peut réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux secs (partie éclairage public), estimés à hauteur de 103 702,73 € HT et pour lesquels une participation de la commune à hauteur de 28 177,31 € sera demandée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Informations Diverses

Délégations au Maire

• Attributions de Marchés à Procédure Adaptée (montants HT) :

- Réparation du Rideau du Local des Dîners Insolites (MANGEAT Fermetures) : 1 650,00 €

Travaux en Cours

- **Création de Cellules Commerciales :** les travaux de gros œuvre continuent progressivement l'élévation des murs des rez-de-chaussée et planchers hauts.

- **Maison Des Hommes et Des Arbres :** les travaux ont été officiellement réceptionnés le Mardi 30 Mars ; une inauguration des nouveaux locaux est prévue le 22 Mai.

- **Carrefour de la Poste :** les travaux ont pu débuter le 29 Mars pour une durée d'environ 2 mois et demi, des déviations au niveau du carrefour ont été mises en place et communiquées par différents biais de communication (distribution dans les écoles, outils de communication communale et presse écrite).

- **Réhabilitation de la Rue de l'Église à Rasey :** les finitions se finissent et le plan de signalisation ne va pas tarder à être mis en œuvre.

Divers sujets abordés

• **Site Éphémère de Vaccination :** pour rappel, la commune, en partenariat avec la Maison de Santé organise des lignes de vaccination chaque Samedi. A ce jour près de 650 personnes âgées de + 70 ans ou atteints de comorbidités particulières ont déjà pu recevoir leur première dose. Près de 1 250 personnes ont déjà pris contact avec la Mairie ou leur Mairie de résidence (secteur de la Vôge) pour se préinscrire sur les listes d'attente. Les doses fournies hebdomadairement par l'ARS devraient pouvoir prochainement augmenter et ainsi permettre de vacciner davantage sur site.

• **Réunion sur le Plan de Relance et le Repeuplement d'Arbres :** Quentin TISSERAND, l'agent ONF, est venu présenter ses orientations en matière de repeuplement d'arbres possibles au Bois Beaudoin pouvant faire l'objet de subventions par le biais du Plan de Relance / une présentation plus détaillée sera organisée prochainement / cette replantation viendra s'inscrire en complémentarité du projet de Sylvatium, également prévu dans les Bois Beaudoin, et pouvant quant à lui faire l'objet de financements par la DETR.

Agenda

- **06/04 : Conférence des Maires de la CAE**
- **19/04 : Conseil Communautaire de la CAE**
- **20/04 : Réunion de Préparation sur les Ateliers Techniques de la Phase 4 de la Revitalisation**

Prochain Conseil Municipal le 29 Avril

État Civil

Bienvenue à...

- Roxane ROLIN, née le 23 mars. Elle est la fille de Flavien ROLIN et Céline PIERRE.
- Ugo MICHEL, né le 30 mars. Il est le fils de Loïc MICHEL et Mélanie TISSOT.

Nos condoléances aux familles :

- Hervé LUSIER est décédé le 10 avril 2021 à l'âge de 53 ans.

Info'Elections 2021

En raison des doubles élections départementales et régionales confirmées en juin, et afin de respecter les règles sanitaires en période de crise sanitaire, **les bureaux de vote « Salle des mariages » et « La Verrière » seront exceptionnellement déplacés au gymnase de Xertigny.**

La mairie cherche des assesseurs pour tenir les bureaux de vote. Vous avez 18 ans, vous êtes inscrit sur les listes électorales de la commune, venez vous faire connaître en mairie, au 03 29 30 10 34 ou par mail à accueil@mairie-xertigny.fr

Gazette : Votre avis compte

N'oubliez pas de répondre au questionnaire sur la Gazette. Déposez le questionnaire papier en mairie, ou par mail à gazette@mairie-xertigny.fr Vous pouvez également le faire en ligne en allant directement à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3bRivDO> On compte sur vous !

Agenda

Printemps des forêts Du 21 mars au 22 mai

Organisé par La Maison des Hommes et des Arbres Rencontres, conférences, visites, ateliers : événements en ligne et en Forêt, participation libre Plus d'informations sur : <https://www.facebook.com/MaisonDesHommesEtDesArbres>

Collecte de sang Mardi 4 mai

16h - 19h30 • Salle Polyvalente

Permanence SICOVAD Mardi 25 mai

13h - 18h • Déchetterie de Xertigny

Médiathèque

Coup de Cœur :



Comment faire sa bière maison de Dave Law et Beshlie Grimes

La bière est une boisson appréciée de tous mais peu nombreux sont ceux qui osent la faire eux-mêmes... Pourtant, c'est possible, et facile, même pour les débutants !

Véritable manuel du brasseur amateur, ce livre permet de découvrir et de réussir à coup sûr des recettes du monde entier, aux saveurs riches et variées.

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 16h à 19h ;
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ;
- Jeudi de 9h à 12h ;
- Vendredi de 9h à 12h ;
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact :

03 29 37 07 38
biblio-xertigny@orange.fr
Catalogue sur :
<https://bmi.agglo-epinal.fr/>

Attestations de déplacement

Les mesures renforcées sont en vigueur sur l'ensemble du territoire métropolitain depuis le samedi 3 avril et pour une durée de 4 semaines. Ainsi, les sorties sont autorisées dans un rayon de 10km autour de son domicile sur présentation d'un justificatif de domicile. Pour les sorties dépassant les 10km, **l'attestation de déplacement est requise et téléchargeable sur notre site : rubrique Actualités (Mesures de freinage nationales).** Avec le site Géoportail, découvrez la zone

précise que vous pouvez parcourir sans attestation de déplacement : www.geoportail.gouv.fr. Le couvre-feu en vigueur à 19h sur tout le territoire métropolitain : les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont interdits de 19h à 6h, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive ; les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 19h.

Sur le vif, à l'école maternelle

Un doux parfum de chocolat flottait et des grands sourires s'affichaient sur les visages des enfants... À l'école maternelle, **une chasse aux œufs a été organisée pour le plus grand plaisir des petits écoliers**, qui avaient, pour l'occasion, confectionné leur

propre panier, lors du dernier jour de classe en présentiel. Le beau temps a même permis aux enfants de sortir les vélos et de tester le **nouveau parcours de la cour de récréation, réalisé par la commune l'été dernier.**



Mesures sanitaires : rappel

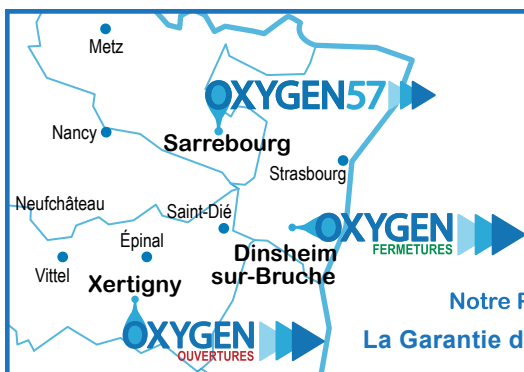


Pour vous permettre de profiter le plus longtemps possible des équipements sportifs et ludiques extérieurs (**Pumptrack, aire de jeux**) il vous est demandé de respecter les mesures sanitaires mises en place : **l'accès est limité à 6 personnes simultanées et le**

temps d'utilisation à une heure ; le respect de la distanciation physique d'un mètre et le port du masque est obligatoire pour tous les usagers des équipements ; il est interdit de toucher aux rambarde et de s'asseoir sur les bancs. Si ces consignes ne sont pas respectées, nous serons contraints d'interdire l'accès à ces lieux. Merci de votre compréhension.

STOP aux incivilités !

Face aux nombreuses incivilités constatées sur notre commune, nous vous rappelons que le contexte sanitaire actuel impose à chacun d'entre nous, d'être vigilant et responsable !



Construction ou rénovation, le **groupe Oxygen** vous apporte les meilleures solutions pour vos fenêtres, portes, volets et portes de garage

OXYGEN

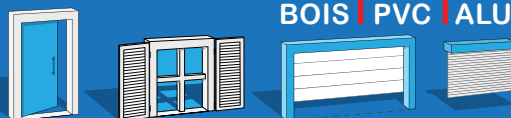
OUVERTURES

Notre Point Fort : **La Pose**
La Garantie du Travail Bien Fait



www.oxygenfermetures.fr

Fenêtres
Portes
Volets



BOIS | PVC | ALU

- ▷ Précision
- ▷ Ponctualité
- ▷ Professionalisme



Show-room à **Xertigny**
4 rue Georges Colnot
03 29 36 70 16

LW sablage

Sablage, micro sablage sur tout support
Bois, métaux, pierres et nettoyage des pierres tombales

Lamoise Wendy / Mail : lwsablage@gmail.com / Tél : 07 77 70 40 36
9 rue de Girancourt - 88220 Uzemain

ART ET NOUS

De la couleur à votre intérieur

peinture, papier peint, décoration,
ravalement de façade
TEL 0354 55 70 98 / 06 86 83 83 97
Mail : artetnous@outlook.fr



20, chemin des moises (Moyenpal) - 88220 Xertigny